

CONSEIL COMMUNAL DE BASSINS

RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION

sur le préavis municipal n° 03/21
relatif au rapport de la Municipalité sur la gestion de l'année 2020

Date des séances : 20 mai, 26 mai, 31 mai, 3 juin et 10 juin 2021.

Membres de la commission : Mmes Anne-Marie Badel, Fabienne Gregersen et Elena Sagalaeva, MM. Denis Currat, Guillaume Hayoz, Olivier Ramel et Markus Seitz-Schulze-Rouat.

Membres de la municipalité : Mmes Katia Gashi et Maria Krasnova, MM. Didier Lohri (syndic), Lorenzo Merlanti et Alexander Pacozzi (excusé).

Les membres de la Municipalité nous ont remis et présenté leur rapport de gestion de l'année 2020 le 20 mai 2021.

Nous remercions la Municipalité pour leur engagement et pour les moyens mis à disposition pendant cette période de crise sanitaire provoquée par la pandémie du Covid.

Nous remercions également l'ensemble du personnel communal pour l'accomplissement de leurs tâches ainsi que la boursière, Mme Laura Guichard, nouvellement arrivée, pour son travail.

Gestion de la situation de la piscine de Bassins

Lors du conseil communal du 23 juin 2020, la Municipalité a mis à l'ordre du jour le préavis n° 04/20 – demande d'annulation de créance de CHF 600'000 en faveur de la Piscine de Bassins S.A. au moyen d'un emprunt de CHF 0. Suite aux diverses discussions intervenues pendant le conseil communal sur l'opacité de l'information concernant la Piscine de Bassins S.A. et la situation critique de la S.A., le conseil communal demandait le report du préavis dans l'attente de plus de clarté.

La fiduciaire a dû signaler la situation conformément à l'article 725 CO.
Par la suite, la Piscine de Bassins S.A. a été déclarée en faillite en juillet 2020 par la Municipalité.

Lors du conseil communal du conseil du 3 septembre 2020 la Municipalité a retiré le préavis n° 04/20 (qui n'a pas été refusé comme mentionné dans le préavis 04/21 p. 32).

Activité 2020

Nous relevons un fort engagement de la Municipalité avec 15 préavis présentés durant l'année 2020.

Conclusion

La commission de gestion relève pour 2020 que :

1. les liquidités se sont à nouveau fortement réduites pour arriver à CHF 292'016, soit une baisse de CHF 83'274 (CHF 375'290 en 2019 et CHF 790'586 en 2018) ;
2. la Piscine de Bassins S.A. a été déclarée en faillite en juillet 2020 et les deux positions suivantes au bilan sont toujours présentes :

Rubrique 9110.1 « c/c piscine de Bassins » : CHF 783'950.85
Rubrique 9165 « participation Piscine de Bassins S.A. » : CHF 133'000.00

Toutefois aucune provision n'a été constituée sur ces positions dans les comptes de la commune.

3. Plusieurs postes ont un gros dépassement.
Sur les 3 postes suivants la municipalité a engagé des frais pour un montant de 397'000 CHF sans préavis ni informations au conseil.

32.315.2 entretiens chaufferies	188'521 CHF	(0 au budget)
43.313 entretien et fournitures pour les routes	150'236 CHF	(80'000 au budget)
72.318.3 résultat compte UAPE et repas	338'010 CHF	(200'000 au budget)

4. 46.314 - Entretien des égouts (72'756.45 CHF)
Cela fait 2 ans que ce poste dépasse de manière importante le budget (x 2.5).
Les raisons seront à analyser pour l'établissement du prochain budget.
5. De nombreux fonds de réserve comptables ont été créés en 2020 sans réserve de liquidités sur les comptes bancaires. Lors de l'utilisation de ces réserves comptables, un emprunt sera nécessaire, car il n'y aura pas de moyens financiers (argent) correspondants.

En conséquence, la commission de gestion propose au Conseil Communal :

de ne pas donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de l'année 2020.

Fait à Bassins, le 10 juin 2021.

Anne-Marie Badel (rapporteuse)



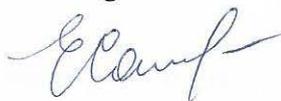
Fabienne Gregersen



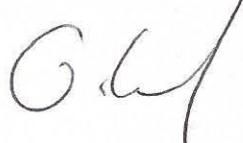
Denis Currat (président)



Elena Sagalaeva



Olivier Ramel



Guillaume Hayoz



Markus Seitz-Schulze-Rouat

